

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 634 – Septembre 2018

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Vie de sainte Philomène

LES RECHERCHES HUMAINES, même celles des plus grands savants du XIX^e siècle, n'ont donné aucun renseignement sur la vie de sainte Philomène. Mais à trois personnes, fort éloignées géographiquement et ne se connaissant pas, Sainte Philomène a révélé sa vie. Nous rapportons ci-dessous la révélation qui fut faite à sœur Marie-Louise, supérieure générale de la congrégation des Sœurs des Douleurs de Marie, décédée en 1875 :

Ma chère sœur, je suis la fille d'un prince qui gouvernait un petit État de la Grèce. Ma mère était aussi de sang royal. Comme ils étaient sans enfant et tous deux encore idolâtres, pour en obtenir, ils offraient continuellement des prières et des sacrifices à leurs faux dieux. Un docteur romain qui professait le christianisme, nommé Publius [...] vivait dans un palais au service de mon père. Voyant l'affliction de mes parents, [...] sous l'impulsion de l'Esprit Saint, il leur parla de notre foi et les assura que leurs prières seraient entendues s'ils embrassaient la religion chrétienne... Finalement, après mûre réflexion, ils reçurent le sacrement de baptême.

Je suis née au début de l'année suivante, un 10 janvier, et à ma naissance, ils me donnèrent le nom de « Lumena » ou « Lumière », car j'étais née à la lumière de la Foi à laquelle mes parents étaient maintenant ardemment dévoués. Le jour de mon baptême, ils me nommèrent « Philomena », c'est-à-dire « Fille de la lumière ». L'affection que

mes parents me portaient était si grande qu'ils voulaient toujours m'avoir près d'eux. C'est pour cette raison qu'ils m'amènèrent à Rome avec eux à l'occasion d'un voyage que mon père devait faire en raison d'une guerre injuste dont il était menacé par l'arrogant Dioclétien. J'allais sur la fin de mes treize ans. Arrivés dans la capitale du monde, nous nous rendîmes au palais de l'empereur où on nous accorda une audience...

Tandis que mon père plaidait sa cause avec ardeur et cherchait à se justifier, l'Empereur ne me quittait pas des yeux et à la fin il déclara :

– Cesse de te tourmenter ; tu peux être parfaitement rassuré ; il n'y a plus de raison de s'inquiéter. Au lieu de vous attaquer, je mettrai toutes les forces



LE 11 JUILLET 2018, le quatrième chapitre général de la *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X* a élu l'abbé **Daide Pagliarani** supérieur général pour 12 ans. De nationalité italienne, le nouveau supérieur général est âgé de 47 ans. Il a été ordonné par **Mgr Bernard Fellay**, en 1996. Il a exercé son apostolat à Rimini (Italie), puis à Singapour, avant d'être nommé supérieur du district d'Italie. Depuis 2012, il était directeur du séminaire de *La Reja* (Argentine). Le premier assistant élu est **Mgr Alfonso de Galarreta**, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X, de nationalité espagnole. Âgé de 61 ans, il a été ordonné prêtre en 1980 à Buenos Aires, en Argentine. Il a dirigé le séminaire de *La Reja* (Argentine), ainsi que la maison autonome d'Espagne et du Portugal. Il fut second assistant de 2002 à 2006. Il résidait jusqu'à présent à Genève (Suisse). Le second assistant général élu est **M. l'abbé Christian Bouchacourt**. Âgé de 59 ans, il a été ordonné prêtre en 1986 par **Mgr Lefebvre**. Longtemps en poste à Paris, en particulier à Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut supérieur du district d'Amérique du Sud, avant d'être nommé en 2014 supérieur du district de France.

Le chapitre général a élu deux conseillers généraux pour faire partie du conseil de M. le Supérieur général. Il s'agit de **Mgr Bernard Fellay**, ancien supérieur général (1994-2018) et de **M. l'abbé Franz Schmidberger**, ancien supérieur général (1982-1994) et actuel directeur du séminaire de Zaitzkofen (Allemagne).

Abbé Michel Rebourgeon

de l'Empire à votre disposition à la condition que tu me donnes la main de ta fille, la jolie Philomène.

Mes parents accédèrent à sa requête et, de retour chez nous, ils cherchèrent à me convaincre que j'allais être heureuse comme impératrice de Rome. Je rejetai leur offre sans aucune hésitation en leur disant que j'étais devenue l'épouse de Jésus-Christ par un vœu de chasteté prononcé lorsque j'avais onze ans. Mon père s'efforça alors de montrer qu'une enfant de mon âge ne pouvait pas disposer d'elle-même comme elle l'entendait et il exerça toute la force de son autorité pour me faire obéir.

Lorsque l'Empereur reçut ma réponse, il la considéra comme un simple prétexte pour briser la promesse qui lui avait été faite :

– Amène-moi la princesse Philomène, dit-il à mon père, je verrai si je peux la persuader.

Mon père vint vers moi mais, voyant que j'étais inébranlable, lui et ma mère se jetèrent à mes pieds en m'implorant.

– Mon enfant, aie pitié de ton père, de ta mère, de ton pays ! Aie pitié de notre royaume !

– Non, non, ai-je répondu ; Dieu et ma virginité que je lui ai consacrée passent avant tout ; avant vous, avant mon pays ! Mon royaume, c'est le Ciel.

Mes paroles les plongèrent dans le désespoir et il leur fallut m'emmener devant l'Empereur qui, de son côté, fit tout en son pouvoir pour me gagner. Mais ses promesses, ses séductions, ses menaces furent également vaines. Il fut alors saisi d'un violent accès de colère et, influencé par le démon de l'impureté, il me fit jeter dans les prisons de son palais où l'on me chargea de chaînes.

Croyant que la douleur et la honte affaibliraient le courage que mon divin Époux m'inspirait, il vint me voir chaque jour ; puis, après avoir détaché mes chaînes pour me permettre de prendre la petite portion de pain et d'eau que je recevais comme nourriture, il renouvela ses attaques dont certaines, sans la grâce de Dieu, auraient été fatales à ma pureté. Les échecs qu'il continua de rencontrer furent pour moi le prélude à de nouvelles tortures, mais la prière me soutenait. Je ne cessais de me recommander à Jésus et à sa Mère très pure. Ma captivité durait depuis trente-sept jours lorsque, au milieu d'une lumière céleste, je vis Marie tenant son divin Fils dans ses bras.

– Ma fille, me dit-elle, encore trois jours de prison et, après quarante jours, tu sortiras de cet état de douleur.

Mon cœur battait de joie à l'annonce de cette nouvelle mais, comme la Reine des anges avait ajouté que je devrais quitter cette prison pour soutenir, dans des tourments effrayants, un combat bien plus terrible que les précédents, je passai immédiatement de la joie à l'angoisse la plus cruelle ; je pensai qu'il me tuerait.

– Courage, mon enfant, me dit Marie, ne sais-tu pas l'amour de prédilection que je te porte ? Le nom que tu as reçu au baptême en est l'assurance, par sa ressemblance avec celui de mon Fils et avec le mien. Tu es appelée *Lumena* ou *Lumière*. Mon Fils, ton Époux, est appelé *Lumière*, *Étoile*, *Soleil*. Et ne suis-je pas moi-même appelée *Aurore*, *Étoile*, *Lune* dans la plénitude de son éclat, et *Soleil* ? Ne crains pas, je t'aiderai. C'est maintenant l'heure de la faiblesse humaine et de l'humiliation, mais au moment de l'épreuve, tu recevras grâce et force. En plus de ton ange gardien, tu auras aussi le mien, l'archange *Gabriel*, dont le nom signifie « *La force du Seigneur* ». Lorsque j'étais sur terre, il était mon protecteur. Je te recommanderai tout spécialement à ses soins, mon enfant bien-aimée.

Ces paroles de la Reine des vierges me redonnèrent courage et la vision disparut en laissant ma prison emplie d'un parfum céleste.

L'Empereur, désespérant de me faire accéder à ses désirs, eut alors recours à la torture pour me terrifier et m'amener à rompre mon vœu avec le Ciel. Il ordonna qu'on m'attache à un pilier pour être fouettée sans merci tandis qu'on me lançait d'horribles blasphèmes.

– Puisqu'elle est obstinée au point de préférer à un Empereur un malfaiteur condamné à mort par ses propres compatriotes, dit-il, elle mérite un châtiment approprié.

Le tyran, me voyant toujours aussi déterminée bien que je ne sois qu'une plaie béante, ordonna qu'on me ramène en prison pour y mourir dans les souffrances. Je souhaitais la mort pour m'envoler dans les bras de mon Époux lorsque deux anges brillants apparurent qui versèrent un baume céleste sur mes plaies et je fus guérie. Le lendemain matin, l'Empereur fut surpris en apprenant la nouvelle. Me voyant plus forte et plus belle que jamais, il entreprit de me convaincre que je devais cette faveur à *Jupiter*, qui me destinait au diadème impérial.

Sous l'inspiration du *Saint-Esprit*, je rejetai ce sophisme et résistai à ses caresses. Fou de rage,

il ordonna qu'on m'attache au cou une ancre de fer et qu'on me précipite dans le *Tibre*. Mais *Jésus*, pour montrer Son pouvoir et confondre les faux dieux, envoya deux anges pour m'aider. Ils coupèrent la corde et l'ancre tomba dans la rivière où elle demeure enfoncée dans la boue. Ils me déposèrent ensuite sur la rive sans qu'une seule goutte d'eau ait mouillé mes vêtements.

Ce miracle convertit un grand nombre de spectateurs et *Dioclétien*, plus obstinément aveugle que *Pharaon*, déclara alors que je devais être une sorcière et ordonna qu'on me transperce de flèches. Mortellement blessée et sur le point de mourir, on me jeta à nouveau en prison. Au lieu de la mort qui aurait normalement dû survenir, le Tout-puissant me fit tomber dans un sommeil paisible dont je me réveillai plus belle qu'auparavant. Ce nouveau miracle mit l'Empereur dans une fureur telle qu'il donna l'ordre de répéter cette torture jusqu'à ce que mort s'en suive. Mais les flèches refusèrent de quitter les arcs. *Dioclétien* affirma que c'était le fait de la magie et, espérant que la sorcellerie serait impuissante contre le feu, il ordonna que les flèches soient rougies au feu dans un brasier. Cette précaution fut inutile. Mon divin Époux me sauva de la torture en retournant les flèches contre les archers, et six d'entre eux furent tués. Ce dernier miracle entraîna d'autres conversions et la foule



PAX TECUM FILUMENA
(tombe de sainte Philomène, catacombe de sainte Priscille à Rome)

commençait sérieusement à montrer des signes de mécontentement envers l'Empereur, et même de révérence pour la sainte Foi.

Par crainte de conséquences plus sérieuses, le tyran donna l'ordre de me couper la tête. Mon âme, glorieuse et triomphante monta vers le Ciel où je reçus la couronne de virginité que j'avais méritée par tant de victoires. Il était trois heures de l'après-midi, un dix août, qui était un vendredi.

(tiré de *Sainte Philomène, la « chère petite Sainte »* du Curé d'Ars du R.P. Paul O'Sullivan, o.p., pages 75 - 80)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)



▲ Première Messe de M. l'Abbé Paul Perrot, à l'église Sainte-Philomène, le dimanche 15 juillet.



◀ Baptême de Mathilde Dieutre à Saint-Pré, le samedi 21 juillet.



◀ Mariage de Jean-Baptiste Tessier et d'Alex Magherini à la Basilique de Saint-Maximin, le vendredi 27 juillet.



◀ Baptême d'Armelle Bar à Saint-Pré, le lundi 6 août.

Annonces diverses

- M. l'Abbé Rebourgeon fera sa **retraite spirituelle** annuelle à Écône du **3 au 8 septembre**.
- **Mercredi 12 septembre** : rentrée du catéchisme à Toulon ; à **11 heures**, au Prieuré, inscription des enfants, constitution des différents groupes et fixation des horaires de l'année pour chaque groupe. Que toutes les familles ayant des enfants à inscrire soient représentées ! Le premier cours de catéchisme sera donné le mercredi suivant, 19 septembre.
- **Dimanche 16 et lundi 17 septembre** : rentrée des classes au Cours saint Dominique de Saint-Pré. Prions pour tous les enfants qui feront leur rentrée, en ces jours, dans toutes nos écoles !
- **Dimanche 30 septembre** : grand « **picnique paroissial de rentrée** » au Prieuré, pour tous les fidèles de Saint-Pré et de Toulon. Je vous attends ; venez très nom-

breux ! L'apéritif sera offert ! Vous trouverez sur place (à acheter, au bénéfice de l'Association Sainte-Philomène qui organise les différents pèlerinages et propose des prix imbattables) du **vin de Provence**, des **gâteaux** (votre dessert donc) ... et le **café**. Si le temps était vraiment mauvais, nous renverrions ce pique-nique au dimanche suivant : réservez donc ces deux dimanches ! Merci et bonne rentrée à tous !

- Le pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes débutera le **samedi 27 octobre pour se terminer le lundi 29 octobre**. Comme chaque année, l'Association Sainte-Philomène organise un car pour s'y rendre, qui partira de Toulon le vendredi 26 octobre au matin, et sera de retour le lundi soir 29 octobre. Les bulletins d'inscription à ce pèlerinage seront distribués prochainement par les responsables de l'Association Sainte-Philomène.

Chronique



▲ Kermesse du Prieuré le 1^{er} juillet au château de Gairoird. ▲



▲ Prise d'habit et Premiers Vœux à Saint-Pré, le samedi 4 août. ▲

Saint Agricol, le 2 septembre 700

LE MARTYROLOGE DE FRANCE mentionnait au 2 septembre : « À Fréjus et à Avignon, saint Agricol ou Arigle, évêque et premier patron d'Avignon. »

Agricol serait né en Avignon vers 617, de saint Magne, d'origine romaine sénatoriale, gouverneur d'Avignon, et de Gandaltrude, d'origine gauloise.

À peine atteignait-il sa quatorzième année que, poussé par la vocation religieuse, Agricol se retire de sa famille pour entrer au monastère de Lérins. À 16 ans, il prononça sa profession monastique. Son père le rejoignit comme cénobite au monastère de Lérins.

Au décès d'Edme, évêque d'Avignon, en 644, Magne fut sacré évêque.

Agricol vécut pendant 16 ans aux îles de Lérins, sous l'abbatiat des saints Maxime II, Eucher et Vincent, lequel le fit ordonner prêtre pour le monastère ; peu après, saint Magne, évêque depuis deux ans, appela son fils à Avignon pour en faire son archidiacre en 646.



Saint Agricol

Saint Magne sentant sa fin approcher, consulta le clergé et les notables de la cité pour lui indiquer un successeur : à l'unanimité Agricol fut désigné. Saint Magne le sacra évêque pour être son coadjuteur. Ainsi, au décès de son père, le 19 août 660, Agricol devint évêque titulaire d'Avignon.

Saint Agricol réussit tellement à remplir l'unique église de la ville, qu'il fit transformer sa maison natale en église¹

qu'il fera desservir par des cénobites lériniens, ainsi qu'un couvent de bénédictines dont sainte Victoire fut la première abbesse. Il fit ensuite construire quatre autres églises (Saints-Pierre-et-Paul, Saint-Didier, Saint-Symphorien, Saint-Genès) qu'il fit tenir par d'autres cénobites lériniens.

Saint Agricol participa à la cérémonie de fondation du monastère de Malaucène sous l'épiscopat de Pétrone Aridius, évêque de Vaison.

Il arriva qu'Avignon fut touchée par une invasion extraordinaire de cigognes qui, se nourrissant notamment de reptiles, en accumulaient les restes sur les toitures, empestant la ville ; saint Agricol prononça une bénédiction, et elles se dissipèrent en emportant leurs dépouilles. C'est pourquoi l'Église d'Avignon représente une cigogne.

L'usage de chant alternatif au chœur qui trouve son origine à Antioche, et avait été promulgué à la fin du quatrième siècle par le saint pape Damase, ne fut introduit en Gaule que par saint Patient à Lyon un siècle plus tard, et encore deux siècles plus tard par saint Agricol à Avignon, avant qu'il ne soit généralisé sur ordre de Pépin le Bref.

Sentant son décès approcher, Agricol fonda une messe solennelle à perpétuité pour le repos de son âme. Il recommanda aussi l'élection de son successeur en la personne de Vérédème, un anachorète grec qui vivait en ermite dans la campagne d'Avignon. Il consacra ses biens à la Sainte Vierge en les donnant à son Église. Il affranchit tous ses esclaves et les enrichit, suivant en cela la disposition de la reine sainte Bathilde qui régenta le royaume des Francs au début de l'épiscopat d'Agricol.

¹ chapelle, anciennement chapelle du Saint-Esprit, à droite en entrant, fut fondée sur la maison paternelle.

Il décéda le 2 septembre de l'an 700. Suivant son désir il fut enseveli dans l'église Saint-Pierre (aujourd'hui Saint-Joseph). En 1321, Jean XXII transféra ses reliques dans la nouvelle église Saint-



Collégiale Saint-Agricol, construite, selon la tradition, sur l'emplacement de l'église bâtie par saint Agricol

Agricol. De nombreux miracles eurent lieu auprès de sa tombe et lors de pèlerinages en son honneur aux oratoires dédiés à saint Agricol dans les alentours provençaux.

En 1628, le Rhône menaçant d'inonder la ville, les avignonnais implorèrent saint Agricol qui leur obtint de Dieu la baisse des eaux. C'est pourquoi, en 1647, saint Agricol est nommé patron d'Avignon.

Lors de la Révolution, un curé assermenté, Pignatelli, cacha les reliques de saint Magne et de saint Agricol. Elles furent remises à la vénération des fidèles en 1810.

Dans le diocèse de Fréjus-Toulon, sa fête est transférée au 4 septembre.

Saint Agricol est représenté accompagné d'une grue ou d'une cigogne.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

¹ Église rebâtie en 1321 et dédiée par le pape avignonnais Jean XXII à Saint Agricol ; la première